la Belle Ouvrage

Atelier de formation-action

Dire, entendre et être entendu·e

4 jours les 19 et 20 mars, puis 21 et 22 mai 2027
vendredi & samedi

Inscription avant le 9 février 2027

Objectifs pédagogiques

- Construire son argumentaire en prenant en compte le contexte et ses interlocuteurs·trices : une équipe, des partenaires, un conseil d'administration, des élu·e·s, etc.
- Analyser et accueillir la parole et le point de vue des interlocuteurs·trices.
- Développer son positionnement professionnel, incarner sa parole, pouvoir faire face.
- Construire des cadres de dialogue et des indicateurs de confiance avec ses interlocuteurs·trices.
- Utiliser des outils et processus méthodologiques pour porter sa parole et être entendu·e.

Public concerné et prérequis

Profil : Toute personne en responsabilité de présenter un projet, un argumentaire, une demande, une proposition à une personne ou à un groupe (qui peut être constitué de financeurs, de membres d'une équipe, d'un conseil d'administration, etc.).

Cette formation s'adresse à tous les profils dans cette situation : directions, président·e·s d'association, secrétaires généraux, coordinateur· trices de réseaux professionnels, délégué·e·s syndica·ux·les, administrateur·trices.

Prérequis : Aucun

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
Nous vous invitons à prendre contact avec notre référente handicap, Anne-Laurence Vesperini (anne-laurence@labelleouvrage.fr – 01 53 36 76 50) afin d'étudier les modalités de participation adaptées.

Paysage et intentions

Le rapport à la parole est en constante évolution dans notre société saturée d'informations, quadrillée par les réseaux sociaux et transformée par les outils d'intelligence artificielle.

Depuis quelques années, le secteur culturel et ses professionnel·les subissent des attaques de tous côtés, politiques, économiques, publiques, idéologiques : baisses de subventions annoncées sans concertation, pressions ou interdictions sur la programmation, insinuations sur l'utilité sociale ou l'efficacité économique de ces acteurs. Plus généralement, les positions se polarisent, les effets d'annonce sont rapides, les instances formelles de dialogue sont court-circuitées.

Dans ce contexte, les professionnel·le·s doivent de plus en plus souvent prendre la parole pour valoriser la pertinence de leurs actions, défendre leur efficacité, répondre de leur utilité sociale, réagir à des attaques subites, mais cette parole se prend dans un contexte très renouvelé. Même au sein des équipes, les clivages, les attentes différentes et les inquiétudes rendent le dialogue difficile.
Pour être entendu.e, il s'agit donc de se frayer un chemin à travers ce nouveau paysage, de garder confiance dans ses actions, et de renouveler son adresse et sa manière de porter ses arguments. Dans ce contexte potentiellement conflictuel, il s'agit aussi de développer sa capacité à étayer ses points de vue, à ne pas perdre ses moyens.

Par ailleurs, alors que dans bien des occasions (rapports, discours, compte rendu,…) c'est aujourd'hui l'I.A. qui parle à notre place, nous pensons que la qualité de nos relations est plus que jamais essentielle. Il s'agit de la capacité à adresser spécifiquement un propos, à prendre en compte ses interlocuteurs et interlocutrices, à accueillir leurs propos.

Dans nos expériences d'accompagnement, nous avons remarqué le besoin croissant d'espaces de réflexion pour faire un pas de côté par rapport aux pratiques habituelles, garder son cap, même sous pression, choisir ses mots avec nuances et précisions pour habiter sa parole, face à des discours perçus comme très formatés.

C'est pourquoi nous voulons à travers cette formation ouvrir un espace pour travailler cette compétence au sein d'un petit groupe : mettre en partage des outils pour construire un argumentaire, prendre du recul, déplier les enjeux de ces moments d'expressions de convictions, choisir son positionnement en fonction de chaque contexte, écouter l'autre et accepter de se laisser transformer par cette écoute.

L'approche pédagogique retenue pour ce programme articule les éléments suivants

- Développement de notions théoriques ajustées au contexte
- Expérimentation d'une prise de parole et de ses effets au sein d'un petit groupe
- Mise en relation de la prise de parole avec l'écoute active de ses interlocuteur·trices
- Identification d'outils méthodologiques pertinents.

Programme

Jour 1 – Vendredi 29 mars 2027 – Ce que communiquer veut dire :

- Présentation des objectifs de la formation-action et du programme, des participant·e·s et de leur contexte de travail
- Mise en commun des pratiques et des questions des participant·e·s concernant l'adresse d'un propos
- Panorama des notions associés à la prise de parole et ressources sur l'évolution du rapport aux mots
- Travail en atelier sur la prise de parole et son écoute, retours partagés
- Apports théoriques et méthodologiques concernant :
 - Les processus de communication
 - L'écoute active
 - La prise de parole, les grands principes pour être entendu·e

Jour 2 – Samedi 30 mars 2027 - Construire son argumentaire :

- Apports théoriques et méthodologiques concernant :
 - Le choix de cadre et de mise en récit en fonction de la visée, du contexte et de l'adresse
 - La structuration de l'argumentaire

- Les appuis visuels et l'illustration des propos, la place des données d'objectivation
- Les hypothèses sur la réception de cet argumentaire, le travail de l'adresse

- Mise en pratique de construction d'argumentaire autour des contextes et projets spécifiques des participant·e·s
- *Consigne de travail de préparation pour la deuxième session autour de la prise de parole*

Jour 3 –Vendredi 21 mai 2027 - Adresser son propos :

- Travail en atelier et mise en pratique de la prise de parole en public - par différents exercices, expérimentation de l'expression de retours
- Appuis et apports méthodologiques ajustés
- Approche de la notion de style

Jour 4 – Samedi 22 mai 2027 – construire des espaces de dialogue et savoir faire face :

- Apports théoriques et méthodologiques :
 - Les attitudes face à la conflictualité
 - Le débat de normes
 - Les modalités de négociation
 - Les cadres possibles pour un dialogue respectueux
 - L'affirmation et le choix d'argumentation face à des objections
- Mises en pratique
- Travail de réflexivité de chaque participant·e pour mettre concrêtement en pratique les outils proposés
- Synthèse des objets travaillés et bilan de la formation

Formatrices

- **Marianne Nodé-Langlois**, consultante, formatrice
- **Marjorie Hebrard**, consultante, formatrice, psychosociologue

Modalités pédagogiques

- Conditions de faisabilité : Confidentialité, présence assidue sur tous les temps de la formation (formation intégralement en présentiel), bienveillance, écoute réciproque, attitude participative, implication personnelle.

Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens pédagogiques et techniques sont ajustés à la nature des compétences visées :

- Pour soutenir l'acquisition de compétences liées à la posture professionnelle :
 L'utilisation de la méthode d'analyse des pratiques professionnelles : fréquemment utilisée dans les secteurs de la santé, de l'éducation et du travail social, l'analyse de pratiques professionnelles est une manière singulière de se former. Elle est basée concrètement sur l'exposition et l'analyse de situations complexes rencontrées dans la vie professionnelle, ouvrant ainsi une compréhension des processus à l'œuvre, permettant de mieux les appréhender par la suite.

 La méthode des récits de vie : à partir de supports pédagogiques variés (écrits, représentations graphiques, représentations chronologiques…), il s'agit d'explorer votre parcours professionnel replacé dans son contexte à la fois familial, social, historique, géographique, de repérer les liens qui

le constituent et de percevoir l'articulation avec vos choix professionnels.
Nous utilisons également cette méthode, notamment dans le cadre des accompagnements d'équipes, pour explorer collectivement le récit de vie de votre structure, ses grandes étapes, ses réussites, ses tourmentes, ses changements, … le tout en relation avec son contexte spécifique.

- Pour soutenir l'identification de vos compétences :
 La méthode de description de l'expérience professionnelle : elle s'appuie sur les pratiques de l'accompagnement en Validation des Acquis de l'Expérience. Il s'agit de faire travailler les personnes sur le repérage d'expériences professionnelles significatives, de les amener à décrire les tâches réelles de façon très détaillée, de pouvoir prouver la réalité des pratiques exercées. Cette méthode a le triple avantage de pouvoir explorer la différence entre le travail prescrit et le travail réel, d'approfondir la réalité du travail singulier de la personne, et d'opérer une transformation de la représentation que le sujet a de sa propre pratique et de lui·elle en tant que professionnel·le.

- Pour soutenir l'acquisition de compétences organisationnelles et de créativité / d'innovation :
 La résolution de problèmes par la créativité : recherche de solutions et résolution de problèmes par des méthodes favorisant l'expression des personnes : collectographes, organigrammes, jeux de rôles, simulations de situation…

- Pour soutenir l'acquisition de compétences techniques :
 Des mallettes pédagogiques relatives aux conduites de projets ainsi que des exemples d'outils professionnels issus de pratiques de terrain sont fournis aux participant·e·s, par exemple :
 - Pour la formulation du projet et son évaluation : méthode de recueil d'informations, de formulation écrite et orale du projet, de présentation, d'évaluation.
 - Pour la gestion du temps : outils de planification de l'activité, du travail individuel et collectif, du suivi des tâches.
 - Pour la construction de projets partagés : outil de pilotage à plusieurs partenaires, schéma des phases, analyse des responsabilités, cartographie des actions, …
 - Pour la gestion financière : outils de prévisions et de contrôle budgétaires, de gestion de la trésorerie.
 - Pour l'organisation du travail et la réflexion RH : outils de référentiels de compétences par famille de métiers, entretiens, outils d'animation et de contribution, profils de postes, schémas organisationnels, organigrammes, protocoles de réunions, protocoles de travail au quotidien (agencement des bureaux, classement, création d'outils spécifiques…), protocoles de recrutement.
 - Pour la conduite de mission : outils d'accueil de la demande, de la mise en place du cadre, méthodes d'animation, construction de dispositifs d'accompagnement, d'évaluation, élaboration de grille de lecture des situations.
 - Pour l'évaluation : outils de conduite d'évaluation, méthode du cadre logique.
 - Pour la gestion des conflits : approches des notions de conflictualités individuelles et collectives, protocoles d'ajustements, conduite de dispositifs d'amélioration des relations de travail, principes d'éthique de la parole.
 - Pour la médiation des conflictualités professionnelles : approche des notions de médiation et de négociation dans le continuum des différentes modalités de règlement des conflits, adaptation des processus en fonction des objectifs recherchés, positionnement et méthodologie du médiateur·trice.

Mode de validation des acquis

En fin de parcours, un bilan collectif et une évaluation globale de la formation sont effectués avec les stagiaires, permettant de mesurer le chemin parcouru, individuellement et collectivement.

Mise en œuvre

- Durée totale : 28 h
- Effectif : de 5 à 8 stagiaires
- Horaires : 9h30-13h00 / 14h30-18h00
- Lieu de formation : 71 rue de la Fontaine-au-Roi, 75 011 PARIS
- Interlocutrice : Eloïse Dommange
- Tel. : +33 (0)1 53 36 76 50
- Email : bienvenue@labelleouvrage.fr
- Modalités de financement : nous contacter, nous vous aidons à établir votre dossier de demande de prise en charge (AFDAS, ...).
- Dates : 19 et 20 mars, 21 et 22 mai 2027

Modalités d'inscription

- Envoi d'un CV et d'une lettre de motivation à La Belle Ouvrage avant le 9 février 2027.
- Entretiens exploratoires téléphoniques pour vérifier l'adéquation entre les attentes des stagiaires et les objectifs de la formation.
- Validation de l'inscription et établissement du dossier de prise en charge